



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Defaillance-electronique-et-difficultes-de-reparations>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : Défaillances du contrôle-commande, EDF ignore les alarmes et laisse se multiplier les pannes**

10 février 2020

France : Flamanville : Défaillances du contrôle-commande, EDF ignore les alarmes et laisse se multiplier les pannes

L'exploitant de la centrale de Flamanville (Normandie) n'a pas été capable de réparer le contrôle-commande du réacteur 1 dans les délais réglementaires. Au lieu de 24 heures (maximum autorisé par les règles générales d'exploitation), EDF en aura mis 60. Et pour cause : les pannes étaient en réalité nombreuses, et ce n'est pas un seul composant du système contrôle-commande qu'il a fallu changer comme l'indique EDF dans son communiqué, mais plusieurs. L'exploitant a ignoré plusieurs alarmes et laissé plusieurs composants du contrôle-commande se dégrader, au point de faire dysfonctionner plusieurs matériels importants pour la sûreté de fonctionnement du réacteur nucléaire.

On désigne par contrôle-commande tous les systèmes qui dans un réacteur nucléaire **effectuent automatiquement des mesures et assurent des fonctions de régulation ou de protection** [1]. C'est dire l'importance de ce contrôle-commande. Et l'importance d'avoir des informations sur son bon fonctionnement ! Avec le temps, la complexité de ces systèmes s'est accrue. Que l'exploitant ait mis presque 3 fois plus de temps à réparer le composant en question, même s'il affirme qu'une autre manière d'avoir ces informations était opérationnelle, est symptomatique : **EDF, responsable de l'installation, est manifestement dépassé par cette complexité et ne prête pas assez d'attention à l'état de ses équipements.**

Depuis combien de temps ces composants du contrôle-commande étaient-ils défaillants ? Comment se fait-il qu'EDF n'ait pas identifié les pannes au fur et à mesure de leur apparition et laisse se dégrader un système aussi central ? Avec plusieurs pannes concomitantes et plusieurs composants abîmés au point de devoir être remplacés, pas étonnant au final qu'il ait fallu presque 3 fois plus que le délai maximum autorisé pour réparer le système. **La piètre qualité de la maintenance et des contrôles des équipements semble être à l'origine de cet évènement significatif pour la sûreté.** Ce qui n'a rien de rassurant. Mais pas seulement puisque l'Autorité de sûreté nucléaire

précise que **plusieurs alarmes se sont déclenchées entre juin et décembre 2019. Mais malgré des signaux de défaillances récurrents durant 6 mois, EDF a considéré que son système n'avait aucun problème et fonctionnait parfaitement.**

Depuis que le site a été [mis sous surveillance renforcée](#) par l'Autorité de sûreté nucléaire à l'automne 2019, les révélations s'enchaînent. La dernière en date portait sur la [ventilation en zone nucléaire](#). C'est lors d'une simple visite que l'exploitant s'est rendu compte que **la ventilation n'était pas étanche** à cause d'une erreur de montage et il aurait été **impossible de filtrer l'iode radioactif avant rejet** dans l'environnement en cas d'accident. **Et ce depuis le début du fonctionnement du réacteur, soit depuis 1985. Il était temps en effet de mettre le site sous surveillance renforcée.**

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement sûreté au niveau 1 (échelle INES) concernant un dépassement de délai de réparation lors du remplacement d'une carte électronique

Publié le 10/02/2020

Le 1er février 2020, lors d'un contrôle de l'installation, un défaut sur une carte électronique a été détecté. Cette carte permet d'obtenir des informations pour surveiller le fonctionnement d'une baie du contrôle commande, située sur l'unité de production 1. Dès détection de cet écart, les équipes ont procédé au remplacement de la carte et la remise en service des différentes fonctionnalités de la baie. Selon les spécificités techniques d'exploitation, cette réparation doit se faire dans un délai de 24 heures. Or, la complexité de l'opération a conduit les équipes à réaliser cette intervention en 60 heures. La baie d'automatisme est redondante et l'autre voie était opérationnelle.

Cet écart, sans conséquence sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire, au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-flamanville/actualites/declaration-d-un-evenement-surete-au-niveau-1-echelle-ines-concernant-un-depassement-de-delai-de-reparation-lors-du-remplacement-d-une>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect de la conduite à tenir prévue par les règles générales d'exploitation du réacteur 1

Publié le 24/02/2020

Centrale nucléaire de Flamanville - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 6 février 2020, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect de la conduite à tenir prévue par les règles générales d'exploitation du réacteur 1.

Les règles générales d'exploitation sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite associées. Elles prescrivent en outre les délais maximums de réparations en cas de dysfonctionnement de certains matériels.

Le 1er février 2020, dans le cadre de vérifications menées sur différents équipements, EDF a constaté une **anomalie sur un équipement de contrôle-commande. Une opération de maintenance a aussitôt été engagée pour remettre le matériel en conformité. Ces opérations ont mis en évidence plusieurs pannes et ont nécessité finalement le remplacement de différents composants.** Elles ont duré au total 60 heures.

Cette anomalie a entraîné le dysfonctionnement de plusieurs matériels concourant à la sûreté du réacteur. Dans cette situation, les règles générales d'exploitation imposent un délai de réparation maximal de 24 heures. Ce délai n'a pas été respecté par l'exploitant.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel et l'environnement. Cependant, compte tenu de la dégradation prolongée des fonctions de sûreté, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

EDF mène actuellement une analyse approfondie de cet événement. L'ASN a notamment constaté que **le matériel concerné par les dysfonctionnements avait été plusieurs fois mis en cause pour des apparitions d'alarmes fugitives entre juin et décembre 2019. EDF avait alors considéré à plusieurs reprises que l'équipement était pleinement fonctionnel.** L'ASN veillera à la qualité de cette analyse approfondie et de ses conclusions.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-de-la-conduite-a-tenir-prevue-par-les-RGE-du-reacteur-1>

Notes

[1] <https://www.asn.fr/Lexique/C/Controle-commande>